

ACTION

Le 4 octobre, et après ?

Le vote du 29 mai a clairement exprimé la volonté d'en finir avec les politiques libérales en France et en Europe. Le pouvoir illégitime manifeste néanmoins sa volonté d'accélérer ses contre-réformes. Villepin s'est ainsi accordé 100 jours pour casser le code du travail.

Tétanisées ou bousculées par un vote qu'elles n'avaient pas voulu, les confédérations montrent hésitations ou absence de détermination...

Les deux victoires de l'été – les saisonniers du midi, les ouvriers polonais des chantiers navals – ont montré la voie. Les travailleurs concernés, pourtant parmi les plus fragiles, ont su apporter la réponse qu'il fallait à cette question du « plombier polonais ».

Sur le terrain de l'emploi, les mesures annoncées poursuivent la logique de précarité-flexibilité et l'instaure comme mode normal d'embauche et d'entrée dans la vie professionnelle. Dans le privé bien sûr, en commençant par les PME où le syndicalisme est quasi inexistant, mais aussi dans le public avec la relance de contrats aidés encore plus précaires et mal payés. On ne mesure sans doute pas assez combien pour la jeunesse en général, les jeunes en formation en particulier, cette normalisation de l'entrée dans le monde du travail est délétère. Combien elle va continuer à casser les solidarités, les collectifs de travail et donc affaiblir le syndicalisme qui se révèle peu capable de réagir à ces transformations.

La fiscalité est en question partout en Europe. Les projets remettent tous en cause la logique redistributive et favorisent

les plus riches. Cette politique n'a pas d'effet notable sur l'emploi. Elle met par contre en difficulté les services publics dans leurs missions d'égalité, renforçant par la même les difficultés des plus pauvres, des plus précaires. Et la casse s'accélère : rentabilité avant toute autre considération et fermetures des services de proximité. Dans les hôpitaux et les écoles. Dans les transports à travers la privatisation des autoroutes, la fermeture des trains interrégionaux jugés non rentables, la dégradation de l'aérien. Dans le secteur de l'énergie : privatisation de GDF, ouverture du capital d'EDF... Tous ces mauvais coups passent sans apparente opposition, les organisations syndicales s'avérant incapables de bloquer les principales attaques. Alors même que la faillite du « moins d'état » est patente, que le débat européen a remis au centre les services publics.

Pour l'instant, Sarkozy réussit un tour de force : le débat social semble tourner autour de ses idées, les chômeurs responsables du chômage... Tandis que les incendies parisiens mettent en évidence les conditions inhumaines et scandaleuses dans lesquelles vivent des familles africaines, il expulse et lance la chasse aux clandestins (plutôt qu'aux passeurs ou patrons voyous qui les embauchent) et aux sans papiers. Comme à la Nouvelle Orléans, les victimes ont presque toutes la même couleur, celle de la pauvreté et du racisme. Et la répression contre les lycéens et les syndicalistes se poursuit...

Le climat social doit encore beaucoup aux défaites sur les retraites de 2003, sur la sécu de 2004 et sur les différents services publics depuis des années. Les salariées utilisent les mobilisations « générales » qui leurs permettent de redire leur opposition au gouvernement et leur aspiration au changement.

Sans attendre

La tentation de jouer la montre jusqu'à 2007 pèse beaucoup, y compris sur certains syndicalistes. Il n'est pas question pour nous de théoriser une fausse coupure entre le syndical, le mouvement social et le politique. Les collectifs du NON ont démontré que l'on pouvait travailler à la dépasser. Pour autant il ne faudrait pas inverser simplement les choses et reporter sur le terrain politique ce que le syndical semble incapable de changer.

Il est temps de retrouver la passion de la campagne référendaire ! Le mouvement syndical a le devoir de débattre pour rassembler et agir, de convaincre que seule la mobilisation, la construction d'alternatives peuvent permettre les « lendemains qui chantent ».

Contrairement à ce que les Oui-istes veulent faire croire, la commission Européenne a bien été affaiblie par le NON. L'idéologie libérale a bien été ébranlée. Reste à pousser l'avantage, contre la directive Bolkestein, pour une directive cadre sur les services publics, contre l'AGCS et l'OMC. Des perspectives s'ouvrent sur tous ces terrains. A nous de les saisir !

Il faut reconstruire l'espoir et la confiance dans l'action collective. Services publics, Éducation, Hôpital, Énergie, Transports, Poste... la mobilisation des usagers, des élus et des agents est à l'ordre du jour. L'appel d'Angoulême la rend crédible.

Le 4 octobre est un premier rendez-vous qu'il faut réussir. Dans les entreprises et les services, il faut mener le débat, mobiliser pour que grèves et manifestations soient les plus fortes possibles. D'elles seules, donc de nous, dépend la poursuite de l'action.

Car il faudra poursuivre, et notamment dans l'éducation. La mise en œuvre de la loi Fillon, les suppressions de postes, exigent une mobilisation unitaire et rapide. La FSU se doit de la proposer dans un secteur où elle est majoritaire. ■

JEAN-MICHEL DREVON, LE 17 SEPT. 05



Manif interpro public-privé du 5 février 2005

Interview de ...

Bernard Defaix

Bernard Defaix, retraité de l'Education Nationale, militant à la FSU, est porte-parole de la Fédération Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics. Nous l'avons rencontré à quelques jours de la rencontre nationale d'Angoulême de ces Collectifs. L'appel lancé par cette assemblée est en page 36.

► **EE** : *Après le rôle essentiel qu'a joué la question des Services Publics dans la campagne contre le TCE, quelles relations se sont tissées entre les collectifs Services publics et les collectifs « pour le Non » ?*

Bernard Defaix : En juin, était convoquée, à Guéret, une réunion des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics, qui faisait suite à la manifestation du 5 mars. Nous souhaitons une continuité avec le débat citoyen de la campagne référendaire et la place accordée aux Services Publics en Europe. Il nous semblait important d'affirmer une exigence de convergence et de structuration qui reste largement à construire. Après l'énorme succès du 5 mars, le débat sur le référendum, et la naissance de nouveaux collectifs locaux de défense des Services Publics, c'est possible ! Nous en sommes à l'organisation de la première assemblée plénière de la nouvelle Fédération à Angoulême, le 17 septembre. Cela va permettre d'avancer dans la structuration : il va falloir se doter d'un règlement intérieur et d'une espèce de Parlement de la Fédération, que j'ai appelé « assemblées plénières », qui élira un conseil exécutif pour un an, et des porte-parole.

► **EE** : *En gardant la convergence entre les comités locaux, les partis politiques et les composantes syndicales ?*

BD : Il y a un fort consensus sur ce « trépied » : forces syndicales, forces politiques et élus, associations. Mais il y a aussi tous les citoyens non organisés... Nous affirmerons la totale indépendance des collectifs dans la définition de leur activité. Le principal souci de la Fédération est de rassembler, de créer d'autres collectifs et d'essayer de se donner une structure, très souple avec des liens au niveau départemental et régional. On ne peut pas laisser les élus locaux discuter seuls avec les préfets, les directions des services de l'Etat qui

Défendre et développer les Services Publics



Bernard Defaix, le 5 mars, sous la neige à Guéret.

se doit de faire le choix d'un secteur public jouant un rôle déterminant dans l'aménagement du territoire et dans le développement économique. Pour ce qui est des élus, il y en a énormément qui ont conscience de la nécessité d'un service public important, même s'il y a des diver-

continuent à appliquer des restrictions budgétaires, à supprimer des postes, à organiser les services publics dans un sens de service minimal.

► **EE** : *Les collectifs locaux se créent souvent sur des questions particulières : une poste, une gare, la question de l'eau... Comment, dans ce contexte, faire émerger une problématique générale sur les Services Publics ?*

BD : Sur les constantes, on a mis en chantier une co-élaboration d'une charte des Services Publics. Notre souci est de montrer qu'il y a des principes et des valeurs générales à travailler. On ne part pas de rien : des forces, notamment les forces syndicales, ont une longue tradition de luttes qui est à capitaliser. Il y a aussi des associations qui se sont spécialisées dans tel ou tel secteur, qui ont des propositions à faire. Ce travail n'est pas simplement hexagonal, il y a aussi à faire des propositions alternatives à l'échelon européen. Cet énorme chantier vise à définir des services publics démocratisés. Nous tenons beaucoup à l'appellation « collectif de défense et de développement » parce qu'il n'y aura pas développement des services publics sans développement de la démocratie sociale, sans développement des droits fondamentaux. Cette Charte, nous la voyons dans une optique antilibérale. Quand nous défendons les services publics, nous les défendons aussi comme choix de société. Une société qui veut garantir aux citoyens la liberté, l'égalité, la solidarité

gences sur la manière de les faire fonctionner... Il y a des exigences à avoir vis-à-vis des élus. Des exigences qui ne leur sont pas forcément imposées : ils peuvent aussi participer à ces luttes.

Sur le terrain, il n'y a pas contradiction entre l'intervention citoyenne et la revendication de politique nationale sur tel ou tel grand secteur de satisfaction d'un besoin essentiel de la population. Ce n'est pas forcément un renforcement du rôle de l'Etat, mais il faut des grandes politiques nationales en matière d'eau par exemple, d'éducation, de santé... Il faut des cadres nationaux, des règles nationales, c'est essentiel. Il y a un débat politique de fond, au sein du mouvement social en faveur des services publics, sur étatisme et citoyenneté.

► **EE** : *Quelles initiatives, après Angoulême ?*

BD : Ce chantier d'élaboration est à mener avec l'exigence d'un débat national, avec la perspective d'états généraux et bien sûr la sortie de la Charte. On voudrait lier cela à une grande manifestation nationale. Une étape intermédiaire est le congrès des maires du 22 au 24 novembre. Autour de cette date, il devrait y avoir une rencontre nationale des collectifs. Et puis il y a aussi la question de l'articulation avec les collectifs, très nombreux, qui se sont créés dans la période référendaire. Il s'agit maintenant de rassembler pour « plus de services publics et plus démocratisés ». ■

INTERVIEW RÉALISÉE PAR J.M. ET M.M.
LE 5 SEPTEMBRE 2005